

**TERMES DE RÉFÉRENCES POUR LE RECRUTEMENT
DE TROIS CONSULTANT(E)S INTERNATIONAUX**

*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*O*

**INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE LA POPULATION (ISSP)
UNIVERSITE OUAGA I PR JOSEPH KI-ZERBO**

I. PRESENTATION DE L'ISSP

L'Institut Supérieur des Sciences de la population (ISSP) de l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo a été créé en juillet 2005, en remplacement de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) mise en place en 1991. L'ISSP est une institution nationale à vocation régionale et internationale, dont la mission est la formation et la recherche sur les questions de Population et Développement. De manière plus spécifique, ses activités portent sur :

- La formation professionnelle et fondamentale en sciences de la population, en population et santé et en statistiques sociales ;
- La formation continue et le recyclage des cadres en activité sur les questions de population et développement ;
- La conception et la réalisation de programmes de recherche et d'expertise sur les interrelations entre la population et le développement des secteurs sociaux ;
- La valorisation des résultats de la recherche sur les questions de population et développement.

En matière de formation, l'ISSP compte actuellement quatre formations diplômantes et quatre formations continues (formations de courte durée). Les formations diplômantes sont :

- Le master professionnel en population et santé mis en place à partir de la rentrée académique 2005-2006 ;
- Le master de recherche en sciences de la population à partir de 2011-2012 ;
- La licence professionnelle en statistiques sociales à partir de 2008-2009 ;
- La licence en trois ans en statistiques sociales à partir de la rentrée 2015-2016.

Les formations de courte durée sont:

- une formation en évaluation de projets et programmes organisée deux fois par an;
- une formation de différents niveaux en statistiques appliquées sciences sociales (modules SASS) organisée plusieurs fois par an ;
- une formation en « Planification et suivi-évaluation participatifs : Gestion orientée vers l'impact » organisée une fois par an.
- une formation en genre organisée une fois par an.

Dans le domaine de la recherche, l'ISSP compte trois unités de recherche (UR) et un Observatoire de population de Ouagadougou. Les trois UR sont :

- UR Population et santé ;
- UR Population et éducation ;
- UR Mobilité, habitat et environnement.

L'ISSP mène également de nombreux travaux d'expertise à la demande de différents partenaires tant au niveau national, régional qu'international.

Depuis 2005, l'institut bénéficie du label de « Centre d'Excellence Régional » de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le développement des offres de formations à l'ISSP conjugué à la demande croissante de renforcement des capacités en Afrique, entraînent de nouveaux besoins auxquels il faut arriver à répondre de manière adéquate. L'institut reçoit de plus en plus de demandes pour la mise en ligne de ses enseignements (formation à distance) et le besoin pour la formation au niveau doctoral devient également pressant. La difficulté de trouver des bourses pour des formations au niveau doctoral à l'extérieur du continent et la nécessité d'assurer la relève du corps des enseignants-chercheurs et des chercheurs pose plus que jamais l'importance du développement d'un programme doctoral durable et de qualité dans le domaine de la population. Des réflexions sont en cours sur deux aspects de la formation à l'ISSP : développement de l'enseignement à distance et mise en place d'un programme de doctorat en science de la population.

Le premier objectif de la mission est de mettre à la disposition de l'ISSP un document d'orientation sur le processus de développement et de mise en place d'un dispositif ou plateforme pour la formation à distance. Quelles sont les forces et faiblesses de l'institut en matière d'enseignement et de formation ? Comment capitaliser sur les atouts tant internes qu'externes pour développer l'offre de formation (notamment à travers la formation à distance) ? Quelles formations mettre en ligne et par quel processus graduel ? Quels sont les autres domaines de formation porteurs où l'institution pourrait faire valoir son expertise et répondre au défi de la mobilisation des ressources ?

Le deuxième objectif de la mission est de mettre à la disposition de l'ISSP un document d'orientation sur la mise en place d'un doctorat en science de la population. L'ISSP a mis en place à partir de la rentrée académique 2011-2012 un master de recherche en science de la population qui devrait conduire à la mise en place d'un doctorat. Quel est le niveau de l'offre actuelle de formation doctorale en Afrique sub-saharienne dans le domaine des sciences de la population et quelle peut être la plus-value d'un doctorat à l'ISSP ? Comment capitaliser ou mutualiser les programmes existants de doctorats en science de la population en Afrique ? A quelle échéance mettre en place le doctorat en science de la population tenant compte des atouts et contraintes actuelles de l'institut ?

L'enseignement et la formation continue ne sont qu'une partie des activités menées par l'institut. Comme mentionné précédemment, la recherche et l'expertise constituent deux autres dimensions importantes des activités de l'institution. Le même personnel fait à la fois l'enseignement, la recherche et l'expertise. Par conséquent un document d'orientation pour le développement de l'enseignement doit prendre en compte l'organisation des activités de recherche et d'expertise et le défi de la mobilisation des ressources.

Le troisième objectif de la mission est donc de produire un document d'orientation pour une meilleure organisation et développement de la recherche et de l'expertise en lien avec les défis de la mobilisation des ressources. Quelles sont les forces et faiblesses de l'institut en matière de recherche ? Quels sont les défis contextuels (institutionnels, environnements national et international) en matière mobilisation de ressources ? Comment capitaliser sur les atouts tant internes qu'externes pour développer l'activité de recherche et d'expertise (instruments institutionnels, ressources humaines, domaines et secteurs à investir, etc.).

III. RESULTATS ATTENDUS

- Un rapport ou document d'orientation pour le développement de l'enseignement à distance et l'expertise dans le domaine de la formation ;
- Un rapport ou document d'orientation pour la mise en place du doctorat en science de la population;
- Un rapport ou document d'orientation pour le développement de la recherche, de l'expertise et la mobilisation des ressources ;
- Un document de synthèse des trois rapports mettant en avant les axes prioritaires, les implications en termes de ressources, leur chronogramme de mise en œuvre et l'équilibre entre les différents domaines d'activités (enseignement, recherche et expertise).

IV. PROFIL DES TROIS CONSULTANTS ET ORGANISATION DU TRAVAIL

⇒ PROFIL GENERAL

Le consultant qui travaillera sur l'objectif 1 devra être un spécialiste de la formation à distance, notamment dans le domaine des sciences sociales. Il devra notamment :

- Être titulaire d'un doctorat (Ph.D.) ;
- Avoir une bonne connaissance des offres de formation dans le domaine de la population notamment en Afrique subsaharienne et des défis qui s'y posent ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux autour du développement de l'enseignement à distance, les préalables nécessaires au plan institutionnel et les exigences de chaque étape de déploiement de la mise en ligne des contenus ;
- Avoir une bonne connaissance des domaines de formation porteurs sur le continent dans le domaine plus large de la population et développement.

Les consultants qui travailleront sur les objectifs 2 et 3 devront être des spécialistes (de préférence des enseignants-chercheurs ou chercheurs) du domaine de la population ou de disciplines connexes. Ils devront notamment :

- Être titulaire d'un doctorat (Ph.D.) ;
- Avoir une longue expérience (au moins dix ans) dans l'enseignement et/ou la recherche dans le domaine de la population et du développement en Afrique ;
- Avoir une très bonne connaissance de l'enseignement supérieur et de l'environnement de la recherche en Afrique et particulièrement l'Afrique subsaharienne francophone (organisation de l'enseignement supérieur, Système LMD, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance du français (pour pouvoir communiquer avec le personnel durant la mission de terrain et produire les rapports en français).

De manière plus spécifique, le consultant qui travaillera sur l'objectif 2 de la mission devra :

- Avoir une bonne connaissance des offres de formation de niveau doctoral en Afrique subsaharienne dans le domaine de la population et des défis qui s'y posent ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux et difficultés autour du développement de la formation doctorale ;
- Avoir une bonne connaissance des conditions académiques pour la mise en place d'un doctorat dans l'espace cames.

De manière plus spécifique, le consultant qui travaillera sur l'objectif 3 de la mission devra :

- Avoir une bonne connaissance du domaine de la recherche en science de la population sur le continent, notamment en Afrique subsaharienne (défis institutionnels, capacités humaines, environnement de travail et mobilisation des ressources...) ;
- Avoir une bonne connaissance des domaines de recherche d'actualité et porteurs dans le domaine de la population et développement.

Les trois consultants devront travailler en équipe afin de tenir compte des liens qui existent entre les trois domaines d'activité de l'ISSP, à savoir l'enseignement, la recherche et l'expertise.

En plus des trois rapports thématiques en lien avec les trois objectifs de la mission, les trois consultants travailleront ensemble à produire un document de synthèse.

V. TACHES DE CHACUN DES CONSULTANTS

⇒ TACHES DU CONSULTANT TRAVAILLANT SUR L'OBJECTIF 1

- Faire le point des offres de formation (diplômantes et de courte durée) à l'ISSP.
- Analyser ces offres de formation en lien avec les ressources disponibles (matérielles, humaines et financières).
- Examiner le contexte de développement de l'enseignement à distance au Burkina Faso (institutions, plateformes et expériences existantes sur l'enseignement à distance).
- Produire une analyse du processus de déploiement de l'enseignement à distance à l'ISSP (quelle organisation institutionnelle à mettre en place ? quels enseignements à mettre en ligne, quel chronogramme de mise place, avec les étapes et les exigences liées à chaque étape ? Quels partenariats ou quels dispositifs existants capitaliser pour réussir la mise en ligne des enseignements ?).
- Faire une analyse des domaines de formation porteurs où l'institut pourra déployer son expertise et répondre au défi de la mobilisation des ressources.
- Participer à la production du rapport de synthèse avec les consultants 2 et 3.

⇒ TACHES DU CONSULTANT TRAVAILLANT SUR L'OBJECTIF 2 :

- Faire un état des lieux des formations doctorales en science de la population en Afrique subsaharienne francophone.
- Faire une analyse de la plus-value de la formation doctorale en science de la population à l'ISSP et comment celle-ci peut s'inscrire dans une dynamique régionale de mutualisation des expériences existantes.
- Faire une analyse des exigences académiques et des ressources disponibles à l'ISSP pour le développement d'un doctorat et intégrer une dimension perspective.
- Proposer une structuration du doctorat qui tienne compte des espaces d'animation de la recherche existants, notamment les unités de recherche et l'observatoire de population de Ouagadougou.
- Proposer un chronogramme de mise en œuvre du doctorat en science de la population.
- Participer à la production du rapport de synthèse avec les consultants 1 et 3.

⇒ TACHES DU CONSULTANT TRAVAILLANT SUR L'OBJECTIF 3 :

- Faire le point des équipes de recherche et des recherches à l'ISSP.
- Analyser les recherches en cours en lien avec les ressources disponibles (matérielles, humaines et financières).
- Examiner le potentiel de l'institution en matière de développement d'autres activités de recherche.
- Faire le point des publications de l'institut (quantité, qualité, aspects à améliorer et comment).
- Produire une analyse des domaines de recherche porteurs pour l'institut et comment améliorer l'organisation actuelle pour investir ces nouveaux domaines.
- Produire une analyse des domaines où l'institut pourrait développer une expertise en vue de répondre au défi de la mobilisation des ressources.
- Participer à la production du rapport de synthèse avec les consultants 1 et 2.

N.B. : *L'ISSP mettra à la disposition des consultants une série de documents institutionnels dès le début de la mission pour leur permettre de démarrer la mission bien avant la visite de terrain (textes de création, règlement intérieur, plan stratégique, récents rapports d'activités, récents rapports d'audits, liste du personnel, etc.).*

Par ailleurs, de commun accord avec les consultants, l'ISSP désignera un coordonnateur de l'équipe (team leader) pour faciliter les échanges entre les consultants et coordonner la production du rapport de synthèse.

VI. CHRONOGRAMME DE LA MISSION

- **Date limite de réception des dossiers de candidatures :** 6 juin 2016
- **Notification des candidats retenus et signature des contrats :** 9 – 10 juin 2016
- **Période de la mission :** 13 juin au 22 juillet 2016 pour un temps de travail effectif de 25 jours répartis comme suit :
 - o Lecture des documents pertinents: **3 jours**
 - o Visite de terrain et interviews du personnel de l'ISSP et des parties prenantes: **7 jours** (jours de voyage inclus)
 - o Préparation du premier draft: **5 jours**
 - o Rapport de synthèse: **3 jours**
 - o Prise en compte des observations et préparation version finale: **5 jours**
 - o Finalisation rapport de synthèse: **2 jours**
- **Visite de terrain (ISSP) :** Une semaine entre le 20 juin et le 8 juillet 2016
- **Transmission des premiers drafts des rapports et du document synthétique :** 15 juillet 2016
- **Prise en compte des observations et transmission de la version finale des documents :** 25 – 31 juillet 2016

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE ET PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le dossier de candidature comprenant un CV en français, une offre technique sur l'organisation de la mission et une offre financière, devra être acheminé au plus tard le **lundi 6 juin 2016**, en format électronique au directeur de l'ISSP (adresse e-mail : directeur@issp.bf).

Un comité de sélection, comprenant aussi bien des membres de l'ISSP que des collaborateurs extérieurs, examinera les dossiers de candidatures.